

vous le demande : est-ce de la critique légitime, et l'ancien Gouvernement n'est-il pas excusable d'avoir fait de folles dépenses ?

J'admets qu'il y a eu de folles dépenses, parce que l'on s'est trouvé dans cette position qu'avec des taxes réduites et des impôts réduits sur le peuple, l'on avait de l'argent en abondance à dépenser pour des travaux publics qui exigeaient l'aide du Gouvernement.

L'honorable ministre a dit dans son discours qu'un grand nombre des travaux publics étaient chargés aux dépenses courantes, ce qui pourrait plus convenablement appartenir au capital, et que tout gouvernement a l'habitude de charger au capital et non aux dépenses courantes des travaux tels que les maisons des Douanes et le Bureau de Poste, à Montréal.

J'avouerai à l'honorable ministre que je partage son opinion que les grandes dépenses ne devraient pas être chargées aux dépenses courantes, à moins que l'on ne soit en état de montrer que le revenu du jour, sous le tarif actuel, y pourvoira. Telle était la position de l'ancien gouvernement. Sous l'ancien gouvernement, en six ans, malgré ces folles dépenses, \$11,726,045 ont été dépensées, à même le revenu courant, pour des travaux publics permanents, imputables au capital. Par cet acte de l'ancien gouvernement, la dette publique est d'au delà de \$11,600,000 moindre qu'elle aurait été, si l'on n'avait pas approprié cette somme aux travaux publics—imputables au capital. On a payé en outre la somme d'au delà de \$2,600,000 au fonds d'amortissement, pour la réduction de la dette, et tout en agissant ainsi, malgré ces folles dépenses, le gouvernement a pu montrer qu'il pouvait non seulement réduire la dette publique, dépenser des millions à des travaux publics imputables au capital, mais en même temps réduire les impôts sur les articles importés pour la consommation, de $13\frac{1}{2}$ à $10\frac{1}{4}$ par cent; ce qu'il a fait en trois ans, y compris l'année courante. Je vous le demande : un gouvernement qui a pu faire tout cela, n'était-il pas en état de pourvoir aux travaux publics du pays, non seulement d'une manière libérale, mais de dépenser à profusion les fonds de l'état à la construction des différents travaux publics qu'il fallait dans les diverses provinces ?

Quelle est la position de l'honorable Ministre ? Lui, qui a dénoncé l'ancien Gouvernement comme indigne de la confiance du pays, le Gouvernement qui a fait ces dépenses, tandis qu'il avait des ressources abondantes après avoir diminué le tarif, lui, est venu devant la Chambre et a dit : " Je viens non seulement demander à la Chambre de faire juste autant de folles dépenses que celles que j'ai dénoncées, mais présenter un budget plus fort que ceux que l'on a jamais présentés "

Je maintiens que la position de l'honorable Monsieur est tout à fait insoutenable. Il le sent bien, puisqu'il s'adresse à la Chambre, et